

—

## L'AFL franchit une nouvelle étape de son développement, symbole de la résilience des collectivités locales en cette année 2020

—

Le 29 septembre dernier, l'AFL, la banque des collectivités locales, a publié ses résultats financiers semestriels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2020. Pour sa sixième année d'activité, l'AFL franchit une étape majeure de sa construction en publiant un résultat brut d'exploitation à l'équilibre. L'occasion de montrer qu'en cette année marquée par la crise Covid-19, l'investissement public local demeure dynamique et que le modèle de l'AFL répond pleinement aux besoins des collectivités.

Une conjoncture économique incertaine, mais une action importante des institutions gouvernementales et européennes

Le premier semestre, marqué par une crise sanitaire sans précédent, a bouleversé le cycle d'investissement des collectivités locales en raison des impacts budgétaires de la crise et du report des élections. Ainsi, les collectivités ont dû affronter une augmentation de certaines dépenses couplées avec une baisse des recettes. Selon la mission conduite par le député Jean-René Cazeneuve, les recettes des collectivités locales, toutes catégories confondues, pourraient diminuer d'environ 7,5 Mds€ en 2020. C'est pourquoi l'AFL a souhaité, dès la fin du mois d'avril, mettre à la disposition des collectivités locales une enveloppe de prêts d'1,5 milliard d'euros, afin d'assurer la continuité de leurs financements.

Sur le plan de l'accès à la ressource sur le marché obligataire, l'action concertée des banques centrales, des gouvernements nationaux et de l'UE a permis à ce jour de restaurer la confiance des investisseurs, conduisant à une normalisation des marchés et a entraîné une reprise de l'activité. Dans ce contexte, l'AFL a pu lever 260,3 millions d'euros sur le premier semestre dans d'excellentes conditions.

L'AFL poursuit son développement et atteint un résultat brut d'exploitation à l'équilibre

Dans cette situation incertaine marquée par la pandémie Covid-19, l'AFL poursuit son développement. A la fin du mois de juin, elle a franchi une étape majeure de sa construction en atteignant un résultat brut d'exploitation à l'équilibre, à hauteur de 299k euros.

Ce premier semestre a également vu des avancées législatives élargir la base actionnariale éligible à l'adhésion à l'AFL. En effet, la loi dite « Engagement et Proximité » autorise à présent les établissements publics locaux et les syndicats mixtes et intercommunaux à adhérer à l'AFL. Le syndicat des Eaux de l'Euron Mortagne (54) est le premier à avoir bénéficié de cette avancée. Au total, l'AFL compte à fin juin 2020 369 collectivités actionnaires, dont 3 régions, 8 départements et 12 métropoles.

Au cours de ce premier semestre 2020, le montant des crédits à moyen et long terme octroyé par l'AFL a continué de progresser à 248 millions d'euros, contre 166 millions pour le premier semestre 2019, montrant le dynamisme de l'emprunt local en France sur la

période. Au total, depuis le début de ses activités, l'AFL a signé, avec les collectivités membres, un montant cumulé de crédits qui s'élevait à 3 665 millions d'euros le 30 juin 2020.

Pour financer cette demande de crédits, l'AFL lève régulièrement des fonds sur le marché obligataire. Au mois de juillet dernier, l'AFL a réalisé sa première émission d'obligations durables en levant 500 millions d'euros destinés exclusivement à financer les investissements sociaux et environnementaux des collectivités locales. Un dispositif innovant a été mis en place pour que toutes les collectivités, des plus grandes régions aux plus petites communes, puissent en bénéficier. Pour sa première émission de ce type, l'AFL a pu compter sur 77% d'investisseurs identifiés comme socialement responsables<sup>1</sup>.

### L'AFL engagée dans une démarche RSE

Sous l'impulsion de ses collectivités actionnaires et de ses instances, l'AFL a accéléré son engagement dans une démarche RSE ambitieuse. En s'inscrivant dans les dispositions de la loi Pacte, l'AFL a, depuis fin 2019, lancé une initiative visant à réaffirmer son identité dans le paysage du financement des collectivités. Cette approche collective impliquant directement l'ensemble de ses parties-prenantes : collectivités locales, salariés, représentants des collectivités actionnaires, partenaires... a abouti dès le mois de mars 2020 à une raison d'être :

#### Raison d'être de l'AFL :

*« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».*

Elle a été intégrée dans les statuts de l'AFL-ST après avoir reçu l'approbation de l'Assemblée générale des actionnaires. Cette raison d'être s'accompagne d'un « manifeste des collectivités locales membres de l'AFL », un texte initié par les collectivités membres et qui vise à rappeler l'essence de l'établissement bancaire. Cet engagement se matérialise par des actes. Ainsi, un travail est mis en place au sein de l'AFL pour traduire ces principes en plan d'actions RSE.

Retrouvez le [communiqué de presse complet sur les résultats de l'AFL](#).

### A propos de l'AFL

**« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».**

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêt. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale.

<sup>1</sup> La classification des investisseurs socialement responsables s'appuie sur l'appréciation des engagements publics pris.